

Diplôme universitaire

Prévenir les Risques Psychosociaux et promouvoir la Qualité de Vie au Travail (DU RPS-QVT)

Formation continue - 1 an

Université de Lille

Présentation et objectifs

En vertu de l'obligation de sécurité de résultat, toute organisation, tout employeur doit savoir repérer les risques psychosociaux, les prévenir et doit gérer les situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes.

- Acquérir des connaissances multidisciplinaires sur les risques (stress au travail, burnout, harcèlement moral au travail, addictions, comportements anti-sociaux).
- Acquérir des connaissances liées aux organisations (climat, justice), à l'activité et à l'organisation du travail et aux situations de travail.
- Identifier les axes de progrès à accomplir en matière de qualité de vie au travail au sein d'un établissement ou d'une entreprise.
- Préparer et perfectionner des actions de prévention et d'évaluation des risques psycho-sociaux en rapport avec les troubles de la santé mentale.
- Proposer des actions susceptibles :
 - de renforcer à la fois la santé des salariés notamment en matière de risques psychosociaux,
 - de promouvoir une politique de santé au travail dans l'organisation,
 - d'accompagner les organisations en veillant à l'instauration d'une prévention primaire, secondaire et tertiaire,
 - de satisfaire aux obligations légales en matière de document unique d'évaluation des risques psychosociaux (DUER),
 - de veiller aux implications du DUER en termes de formations et d'applications des plans de prévention et de traitement,
 - de conduire une négociation collective sur les sujets de la santé au travail et de la pénibilité.

Public visé et prérequis

La formation est destinée aux professionnels suivants :

- médecins, cadres de santé,
- psychologues, ergonomes,
- conseillers en prévention, ingénieurs en prévention,
- managers de proximité,
- infirmier-e-s du travail,
- délégués syndicaux, représentants du personnel, secrétaires de comité social et économique (CSE) ou commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT),
- consultants et formateurs Santé-Travail, RPS-QVT, RH, ...
- professionnels des ressources humaines,
- DRH et RRH, directeurs/directrices d'établissements,
- juristes ou inspecteurs/inspectrices du travail,
- assistants sociaux du travail,
- médiateurs/médiatrices.

Ce diplôme s'adresse aux titulaires d'un niveau BAC +4 ou 5. Les candidatures Bac +3 sont examinées sous réserve d'une expérience dans le domaine et de l'entretien de motivation.



Validation du diplôme

L'admission au DU RPS-QVT est conditionnée par :

- avoir suivi avec assiduité les enseignements théoriques et travaux pratiques du cycle de formation,
- avoir validé les 6 unités d'enseignement en contrôle continu,
- pour les salariés inscrits en FC : avoir réalisé un stage de 175h à 250h, tutoré par un référent terrain et validé le mémoire professionnel par un référent universitaire (pas de soutenance),
- pour les étudiants inscrits en formation initiale : avoir validé un mémoire professionnel (incluant un projet professionnalisant) noté par le référent universitaire de stage (pas de soutenance).

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Séances de formation en salle.
- Salles équipées d'internet et/ou d'un vidéoprojecteur.
- Études de cas pratiques et/ou exercices.
- Salle informatique.
- Travail en groupe.
- Plate-forme de cours en ligne.
- Espace numérique de travail.
- Ressources documentaires (supports papier et numériques).

Organisation et programme

Le diplôme d'universitaire « Risques psycho sociaux et qualité de vie au travail » se déroule d'octobre à juin. Il est composé de 6 unités d'enseignement (UE) réparties sur 2 jours par semaine *(Les cours ont lieu les vendredi après-midi de 13h30 à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30).*

UE 1 - 24H : Identifier et comprendre les risques psychosociaux (R.P.S.) et la Qualité de vie au travail (QVT) et notions de risques professionnels et psychosociaux.

UE 2 - 24h : approche juridique des risques psychosociaux.

UE 3 - 24h : approche médicale des risques psychosociaux et risques majeurs.

UE 4 - 24h : approche ergonomique des risques professionnels et psychosociaux.

UE 5 - 24h : diagnostics R.P.S. et document unique d'évaluation des risques (DUER).

UE 6 - 12h : supervision sous forme d'ateliers de retour d'expérience (4 fois 3 heures).

- 3h : suivi individuel et évaluation du mémoire professionnel/rapport.
- Stage de 5 semaines de 35 heures soit 175 h (possibilité d'étaler le stage).

• Pour les salariés en FC : stage de 175h minimum à 250 h maximum (possibilité d'étaler le stage). demande d'équivalence du stage à faire dès la candidature pour salariés ayant des missions RPSQVT -

• Pour les étudiants en FI : projet professionnel et mémoire professionnel (pas de stage mais projet professionnel supervisé)

TOTAL : 135 heures

Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- repérer les facteurs et les mécanismes présents dans les situations pouvant générer des risques psycho-sociaux,
- définir les RPS, connaître les causes de chaque type de RPS,
- connaître des outils de mesures des RPS,
- connaître les conditions de validité des outils de mesure des RPS,
- connaître des outils permettant de mesurer les facteurs causaux des RPS,
- connaître le cadre réglementaire applicable pour la gestion des RPS en secteur privé et public,
- connaître les modes et méthodes d'interventions des différents professionnels (médecins, juristes, professionnels des services de prévention et de santé au travail» (SPST), psychologues du travail, psychologues cliniciens, ergonomes, conseillers en prévention, consultants RPS-QVT, inspecteurs,...) et des instances représentatives (IPRS, CSE),
- réaliser des diagnostics RPS qualitatif et quantitatif (questionnaire valide) et de mettre à jour le DUERP,
- maîtriser les moyens et méthodes pour désamorcer et/ou gérer les situations de tension et de conflits au travail.

Partenaires

DIRECCTE, Institut de Santé au Travail du Nord de la France, CHU, Pôles santé travail, Université de Picardie Jules Verne, Cabinet Handiexperh-Lüman, Cabinet Toit de Soi, Cabinet Ekilibre, Cabinet Epsiteme, Cabinet d'Avocats 25RueGounod, Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) ...

Tarifs

Tarif : 21 €/heure

Effectif maximum : 20 personnes.

L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

Procédure de candidature

- Vous devez réaliser votre dossier de candidature sur la plateforme e-candidat de l'Université de Lille.
- Pour toute demande d'information, veuillez contacter les gestionnaires pédagogiques à cette adresse : du-psysef@univ-lille.fr

Contact administratif

Faculté PsySEF
Campus Pont de Bois
Secrétariat DU
Bâtiment A - Bureau A5.095
3 Rue du Barreau
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Mail : du-psysef@univ-lille.fr

Responsable de la formation

Charlie RENAUD

- Maître de conférences en psychologie du travail et des organisations, Université de Lille

Équipe pédagogique

Fanny ARDAEN
maître de conférences associée en psychologie du travail et des organisations, psychologue du travail et des organisations

Maître Valérie BONTE
Avocat honoraire, Présidente de NORD MEDIATION Médiatrice Agréée FFCM et Cour d'Appel de Douai

Pascale DESRUMAUX
PhD-HDR, Psychologue du travail et des organisations et Professeure des universités en psychologie du travail et des organisations

Sandrine DESRUMAUX-GLAZIOU
consultante-psychologue du travail, Cabinet Episteme

Guillaume DORLÉANS-MASSART
psychologue du travail et ergonome, Service de Santé au travail

Éric DOSE
maître de conférences-HDR en psychologie du travail et des organisations, psychologue du travail, consultant RH, coresponsable du master Psychologie du travail et des organisations

Pauline HANIQUE
docteure en psychologie et psychopathologie clinique, EPSM Lille Métropole

Céline LEBORGNE-INGELAERE
professeur des universités en droit privé, Université de Lille

Mylène LABOURRÉ
psychologue du travail et consultante, Cabinet Stratélys

Nathalie LEROY
avocate, Cabinet 25RueGounod

Pascal OLIVIER
directeur adjoint, Direction de la Prévention des Risques, Université de Lille

Benjamin PATY
PhD en Psychologie, INRS, Responsable du laboratoire Enjeux Psychosociaux, Travail et Organisations (EPTO), Département SATO

Charlie RENAUD
maître de conférences en psychologie du travail et des organisations, psychologue du travail et des organisations

Isabelle ROGEZ
Sociologue et ergonome, Aract Hauts de France

Agathe SAUVAGE
avocate, Cabinet 25 rue Gounod Lille

Florien TONE
médecin du travail, pôle santé travail